

Les travaux parlementaires

Journal des débats

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Le mercredi 16 mars 2005 ? Vol. 38 N° 127
(EXTRAITS)

Souligner la Semaine québécoise du commerce au détail

M. Bécharde: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, il me fait plaisir de demander le consentement de l'Assemblée pour déposer la motion suivante:
«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce au détail qui se tient du 13 au 20 mars 2005.»

La Vice-Présidente: Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Il y a consentement? Il y a consentement. Un intervenant de chaque côté, un intervenant indépendant. À vous la parole, M. le ministre.

M. Claude Bécharde

M. Bécharde: Oui, merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, c'est avec beaucoup de plaisir que je dépose cette motion sur la Semaine du commerce au détail qui se tient cette semaine. On oublie trop souvent que le commerce au détail au Québec est un des moteurs de notre économie, est présent dans toutes les régions du Québec et amène beaucoup de vitalité économique dans nos régions, dans nos municipalités, dans nos villages. C'est plus de 600 000 personnes qui travaillent dans le secteur du commerce au détail au Québec et c'est près du quart de notre produit intérieur brut qui découle des activités des entreprises de commerce au détail. Et simplement pour vous indiquer aussi qu'en 2004 les ventes au détail ont totalisé, au Québec, 78,6 milliards, en augmentation de 4,6 % par rapport à 2003. C'est donc un secteur d'activité les plus dynamiques, et, je vous dirais, jour après jour, semaine après semaine, on voit des gens qui oeuvrent dans ce secteur-là et qui le font parfois depuis plusieurs générations. C'est un des secteurs d'activité de notre économie où il y a encore beaucoup de commerces qui sont des commerces familiaux, qui viennent et qui se transmettent de génération en génération. Les entreprises de commerce au détail, on parle souvent de la nouvelle économie, on parle de la modernisation de notre économie, les entreprises de commerce au détail sont elles aussi confrontées à ces efforts de modernisation, à ces efforts d'innovation, elles doivent se renouveler, revoir leurs pratiques d'affaires et innover, s'approprier une nouvelle technologie et faire face à la concurrence qui vient de l'extérieur et qui vient aussi de leurs voisins, souvent. Donc, il faut, pour ces entreprises-là, aussi investir dans la qualification et conquérir de nouveaux marchés.

Le gouvernement du Québec reconnaît et apprécie la contribution des entrepreneurs au développement économique et à la création d'emplois, et cette 12^e édition de la Semaine du commerce au détail vise justement, comme objectif, à reconnaître l'importance de ce secteur commercial et valoriser les personnes qui y travaillent. Le Conseil québécois du commerce au détail remettra, ce soir, l'Ordre du mérite du commerce au détail, lors du congrès du commerce. C'est un prix qui est remis à des détaillants qui, de l'avis de leurs pairs, se sont démarqués et se sont démarqués dans plusieurs régions par la qualité de leurs entreprises. Alors, on veut souhaiter à l'avance bonne chance, et féliciter les lauréats, et vous indiquer à quel point le commerce au détail est un des éléments, un des secteurs économiques qui a caractérisé le

Québec, qui continue de le caractériser. Et c'est avec beaucoup de fierté que je parraine aujourd'hui cette motion et que je veux saluer le travail des centaines de milliers de personnes qui oeuvrent dans le secteur du commerce de détail au Québec. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le ministre. Alors, je céderai maintenant la parole à un prochain intervenant, le député de Rousseau.

M. Legault: Oui, M. le Président...

La Vice-Présidente: Madame.

M. François Legault

M. Legault: ...Mme la Présidente, Mme la Présidente. Ça me fait plaisir d'unir ma voix au gouvernement pour souligner la Semaine québécoise du commerce de détail.

J'ai eu l'occasion, lorsque j'ai eu le privilège d'être ministre de l'Industrie et du Commerce, de travailler avec les représentants du domaine du commerce de détail, entre autres M. Lafleur, et je peux vous dire, entre autres, là, que le Conseil québécois du commerce de détail joue un rôle très important. Il représente plus de 5 000 détaillants, 70 % du marché, un marché qui est difficile.

On a tous des amis qui sont dans le domaine du détail, j'ai des amis, entre autres, propriétaires de magasins dans le domaine du sport, puis il s'agit d'un début de saison difficile, comme on a eu au début de l'hiver, cette année, pour que toute la profitabilité de la saison vienne de tomber à l'eau. Donc, sur des événements, là, sur lesquels vraiment ils n'ont pas de contrôle, on est obligés de se battre.

Et, bon, je suis content de savoir aussi que le conseil a tenu son 12e congrès, a eu aussi des débats sur les différents défis auxquels doivent faire face justement les commerces de détail. On sait, entre autres, qu'on vit, au Québec, un petit peu comme partout ailleurs, l'arrivée des mégasurfaces, hein, qui viennent parfois rendre la vie très difficile aux petits commerces de détail, viennent parfois même, je dirais, détruire la vie des petits villages dans certaines régions du Québec.

Évidemment, là, je ne peux pas passer sous silence ce qui est arrivé avec la succursale de Wal-Mart, là. On a vu comment ça pouvait être difficile parfois de voir arriver cette concurrence qui parfois remet en cause non seulement la viabilité de nos petites entreprises, mais remet en cause aussi des acquis au niveau des conditions de travail des employés qui travaillent dans le domaine, donc, du secteur de détail.

Donc, de ce côté-là, Mme la Présidente, je pense que le gouvernement du Québec doit accompagner tout le secteur du commerce de détail à faire face à ces défis d'une façon originale. Je pense qu'on a choisi, au Québec, d'avoir un Québec qui est habité partout, où il y a une vie, entre autres, de la part des petits entrepreneurs qui essaient tant bien que mal de protéger leurs commerces.

Je sais aussi qu'on souhaite, et j'espère que le gouvernement va appuyer les travailleurs qui souhaitent évidemment non seulement protéger leurs conditions de travail, mais les améliorer. On sait comment c'est important de mettre en place des mesures de conciliation famille-travail; quand on est dans le domaine du commerce de détail, c'est souvent difficile. J'ai des gens, dans ma famille, qui ont travaillé toute leur vie dans le commerce de détail. Quand on a une famille puis que notre magasin est ouvert six jours puis des fois sept jours par semaine, c'est très difficile de concilier le travail avec la famille.

Donc, je pense qu'il faut que le gouvernement fasse des efforts spéciaux pour s'assurer que la façon de faire au Québec, qu'on a mise en place, bien soit distincte peut-être de ce qui est exporté parfois des grands magasins comme Wal-Mart qui viennent des États-Unis. Donc, je pense que la Semaine québécoise du commerce de détail, c'est l'occasion de nous pencher sur

ces enjeux cruciaux qui vont avoir des répercussions importantes sur l'économie québécoise, puis en particulier l'économie des régions du Québec.

Donc, ça me fait plaisir de me joindre au ministre pour saluer tous ceux qui travaillent dans les commerces de détail de façon parfois difficile, dans toutes les régions du Québec, et de saluer aussi le travail qui est fait par le Conseil québécois du commerce de détail. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Comme prochain intervenant, je reconnaitrai le député de Beauce-Nord. À vous la parole.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Merci, Mme la Présidente. Alors, il me fait plaisir de joindre ma voix et celle de ma formation politique afin de souligner la Semaine québécoise du commerce de détail, ce qui nous permet aussi de rappeler l'importance et le dynamisme du secteur québécois du commerce de détail.

● (15 h 20) ●

D'abord, je crois qu'il faut nous rappeler le travail des Québécois du commerce de détail. C'est un intervenant majeur sur la scène économique et politique québécoise. Les détaillants sont sans contredit les acteurs majeurs de l'industrie qui favorisent la présence de nos produits sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, ce qui en fait des maillons importants du développement économique du Québec. Le commerce de détail est une véritable force économique.

Il y a quelques années à peine, personne ou presque ne parlait de mondialisation ou de commerce en ligne. Nos détaillants ont dû, sur une période très courte, s'adapter aux nouvelles réalités du marché et demeurer compétitifs. Il suffisait autrefois d'offrir le meilleur produit ou le meilleur prix pour affronter un concurrent local. Aujourd'hui, c'est avec le monde que nos détaillants, tout comme l'ensemble de l'industrie, doivent se battre et démontrer aux consommateurs québécois que les produits de chez nous sont non seulement les meilleurs, mais que leur consommation fait en sorte de conserver au Québec une vitalité nécessaire à notre développement collectif. Il faut nous rappeler, Mme la Présidente, que le conseil de détail joue aussi un rôle important dans le développement économique de nos régions. L'activité commerciale générée par les commerçants est essentielle bien souvent à la survie même de certaines petites municipalités et est une part importante de la vie économique de municipalités plus importantes.

En terminant, Mme la Présidente, je suis honoré que les détaillants qui se sont illustrés dans nos régions... Ils vont recevoir, je pense, un prix? Alors, je les en félicite et puis, même les détaillants qui ne recevront pas de prix, je les incite à continuer à faire valoir nos régions, à permettre que nos régions survivent. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député.

Mise aux voix

Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Une voix: Adopté.